



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de La Bostonnais que se tenait le 16 janvier 2019 au bureau municipal situé au 15 rue de l'Église à 20 h 30. La rencontre se déroulait sous la présidence du maire Michel Sylvain, la conseillère Renée Ouellette, les conseillers François Baugée, François Descarreaux et Claude Hénault. L'absence de la conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche était motivée. La directrice générale, Michelle Cantin agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Affaires nouvelles

3.1 Adoption du Règlement numéro 1-19 imposition des taxes et tarifs pour l'exercice financier 2019

4. Période de questions

5. Tour de table des conseillers

4. Clôture de l'assemblée

5. Levée de l'Assemblée

1. Ouverture de la séance (20 h 22)

Le maire Michel Sylvain souhaite la bienvenue aux 5 citoyens présents dans la salle. L'ouverture de la séance est adoptée par le conseiller François Descarreaux et secondée par la conseillère Renée Ouellette.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur proposition du conseiller Claude Hénault et secondée par le conseiller François Descarreaux.

3. Affaires nouvelles

3.1 **Adoption du règlement numéro 1-19 décrétant l'imposition des différents taux de taxes, tarifications et compensations pour l'exercice financière 2019 de la Municipalité de La Bostonnais**

CONSIDÉRANT QUE l'objet du présent règlement vise essentiellement l'adoption du règlement sur l'imposition des différents taux de taxes, tarifications et compensations pour l'exercice financier 2019 de la Municipalité de La Bostonnais;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion avec dispense de lecture du projet de règlement a dûment été donné lors de l'assemblée ordinaire du 8 janvier 2019 par la conseillère Renée Ouellette;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 445 du Code Municipal du Québec, le règlement numéro 1-19 a dûment été présenté à la séance publique du conseil du 16 janvier 2019;

2019-01-10

2019-01-11



N° de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE, IL EST ;

PROPOSÉ : la conseillère Renée Ouellette

APPUYÉ À L'UNANIMITÉ

ET RÉSOLU unanimement.

Que le règlement no 1-19 décrétant l'imposition des différents taux de taxes, tarifications et compensations pour l'exercice financière 2019 de la Municipalité de La Bostonnais soit adopté tel que rédigé.

4. Période de questions

La période de questions débute à 20 h 25 et se termine à 20 h 46.

5. Tour de table des conseillers

Les membres du conseil remercient les citoyens présents, leur souhaitent une bonne soirée et les invitent à revenir en grand nombre le mois prochain.

6. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, on peut clore l'assemblée.

PROPOSÉ PAR : le conseiller François Descarreux

APPUYÉ PAR : la conseillère Renée Ouellette

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 50

Michel Sylvain, maire

Michelle Cantin, directrice générale